24 janvier 2006 **06.304**

Question Pierre Bonhôte

CFF Cargo: quelles conséquences pour le canton?

La mise en oeuvre par CFF Cargo du projet FOCUS qui consiste à réduire de moitié le nombre de gares marchandises et à supprimer 600 postes de travail est hautement critiquable:

– La convention sur les prestations entre la Confédération et les CFF, qui précise que toute réduction de l'offre suggérée par CFF Cargo doit être au préalable discutée avec les cantons, a été ignorée.

– Le report sur la route d'une partie du trafic marchandises sape les efforts consentis pour transférer le transport des marchandises sur le rail, politique soutenue à plusieurs reprises par le peuple.

Le Conseil d'Etat est invité à préciser:

– quels sont les points de service dont le projet FOCUS prévoit la fermeture dans notre canton;
– combien de postes de travail seront supprimés;
– quels sont les volumes prévisibles de marchandises qui passeront du rail à la route.